

Peintre



Description du métier

- Prépare et conditionne les surfaces de toute construction, de même que leur revêtement, d'une ou de plusieurs couches de composés filmogènes ;
- Réalise les travaux de revêtement de surface murale au moyen de papier-tenture ou de tout autre matériau similaire ;
- Réalise tout autre travail comportant la pose de renforts, de coins de fer et d'accessoires, ainsi que le remplissage des joints de planches murales.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en peinture en bâtiment et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à la chimie des produits, à la théorie des couleurs, au dessin et à la lecture de plans ;
- Être minutieux et précis ;
- Travailler proprement ;
- Être en mesure de distinguer les couleurs ;
- Avoir une bonne coordination physique ;
- Pouvoir travailler en hauteur.

Salaire annuel moyen

Apprenti*	16 249 \$
Compagnon**	32 973 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	47 036 \$
Proportion***	65 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2014, pour les 12 mois suivant leur admission.

** Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2015. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	408	282
Taux de placement des diplômés*	89,6 %	n. d.

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	21,23 \$	21,49 \$	19,14 \$
2 ^e période	24,77 \$	25,07 \$	22,33 \$
3 ^e période	30,07 \$	30,45 \$	27,12 \$
Compagnon	35,38 \$	35,82 \$	31,90 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2015, 5 446 peintres étaient actifs sur les chantiers de construction. Parmi tous les métiers, celui de peintre accueille le plus grand nombre de femmes, soit 647. Les 1 945 entreprises qui embauchent des peintres sont en général d'assez petite taille, 78 % d'entre elles ayant 2 employés ou moins;
- Le volume de travail est essentiellement effectué dans le secteur institutionnel et commercial ainsi que dans le secteur résidentiel, qui ralentiront progressivement au cours des prochaines années. Les travaux de peinture dans les bâtiments existants offrent cependant de bonnes possibilités de travail;
- Au total, 282 apprentis ont intégré l'industrie de la construction en 2015, ce qui est inférieur au nombre moyen admis au cours des dernières années (405). Le salaire moyen des apprentis s'établit à 16 200 \$ la première année, et le compagnon qui travaille au moins 500 heures gagne en moyenne 47 000 \$ pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives professionnelles demeurent plutôt bonnes pour les prochaines années, malgré une légère diminution de l'emploi. Le roulement notable de la main-d'œuvre, notamment causé par les départs à la retraite, engendrera des besoins de relève. Cependant, une partie de ces besoins pourront être comblés par les travailleurs actuellement disponibles.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Peinture en bâtiment (5336) ou
Commercial and Residential Painting (5836)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laurentides*
- Montréal*
- Saguenay–Lac-Saint-Jean

* Formation également offerte en anglais.



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	110
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	182
Côte-Nord	59
Estrie	214
Île de Montréal	763
Laval–Laurentides–Lanaudière	1 336
Mauricie–Bois-Francs	317
Montérégie	972
Outaouais	298
Québec	948
Saguenay–Lac-Saint-Jean	236
Extérieur et Baie-James	11
Total	5 446

Nombre de femmes actives dans le métier 647

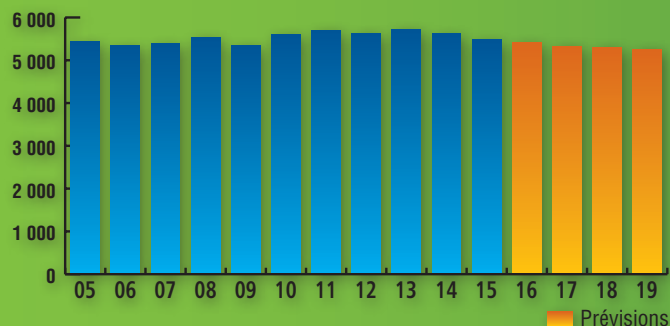
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Peintre	11 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval–Laurentides–Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2005-2019



Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	36	39 %	52 %	9 %	2 239
Compagnon	48	7 %	63 %	30 %	3 207
Total des peintres	43	20 %	58 %	22 %	5 446
Ensemble des métiers et occupations	39	27 %	58 %	15 %	153 040